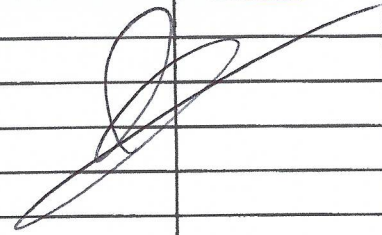


Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - B2024/025478 - 2023 B 01043 - 949 215 768 - 2i Portage IDF

Désignation de l'entreprise : SAS 21 PORTAGE IDF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 11					
Adresse de l'entreprise : 7 Rue ALARIC 2		31000 TOULOUSE					
Numéro SIRET * 9 4 9 2 1 5 7 6 8 0 0 0 1 9		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le. 31122023					
		N-1					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CO			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	773 016	BY	773 016	
		Autres créances (3)	BZ	26 349	CA	26 349	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	115 849	CG	115 849		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	915 214	CK	915 214		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	915 214	IA	915 214		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 21 PORTAGE IDF		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 979
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	36 979
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	179 124
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	134 691
	Dettes fiscales et sociales	DY	552 025
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	12 394	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	878 235	
	Ecarts de conversion passif *	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	915 214	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	878 235	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **915 214** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 665 855** euros et un total **charges** de **1 638 877** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **26 979** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **11** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société 2I Portage IDF a été créée au cours de l'exercice par un apport en numéraire de 10 000 € de la société 2I Group qui détient 100 % du capital social.

Règles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,

Règles et Méthodes Comptables

- les fonds commerciaux acquis
- les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.
Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire, est :

- pour les logiciels : entre 1 et 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Constructions et agencements : entre 25 et 40 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : entre 5 et 7 ans
- Installations générales, agencements et aménagements : entre 5 et 7 ans
- Matériel de transport et de bureau, mobilier : entre 3 et 5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL						

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier			
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023		Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	3 962		3 962
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 358		15 358
Dettes fiscales et sociales	59 089		59 089
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes	10 080		10 080
TOTAL	88 490		88 490

--

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023		Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	6 570		6 570
Autres créances	312		312
TOTAL	6 882		6 882

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023		Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	773 016	773 016	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	23	23	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 107	24 107	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 220	2 220	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		799 365	799 365	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	134 691	134 691		
	Personnel et comptes rattachés	187 789	187 789		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153 352	153 352		
	Impôts sur les bénéfices	8 993	8 993		
	Taxes sur la valeur ajoutée	186 158	186 158		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 733	15 733		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	179 124	179 124		
	Autres dettes	12 394	12 394		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		878 235	878 235		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	100,0000	10 000,00

--	--	--	--	--	--

2i Portage IDF
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 84 Voie du Toec
31300 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 949 215 768

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 26 978,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 978,62 euros
A la réserve légale	1 000,00 euros
Le solde affecté en totalité au compte « autres réserves »	25 978,62 euros

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

SIXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
P/ La Société 2IGROUP
Présidente
Représentée par Adrien VINCENT

